



M. Michel Laissale
Professeur des Écoles
École Voltaire, Berlin
Secrétaire de la section
SNUipp Allemagne

Berlin, le 17 octobre 2011

À Madame la Directrice de l'A.E.F.E.

Objet : suppression de l'avantage familial

Madame la Directrice de l'A.E.F.E.,

À la suite de la publication de l'arrêté d'actualisation de l'avantage familial du 23 août 2011, les personnels des établissements franco-allemands de Berlin, Bonn, Freiburg, Heidelberg, Sarrebruck, Stuttgart ont été stupéfaits d'apprendre la suppression quasi totale de leur avantage familial. Cette décision est regrettable dans la mesure où vous vous étiez engagée lors de la réunion du 18 juillet 2011 à ne pas supprimer cet avantage aux personnels dans les établissements sans frais de scolarité comme le franco-allemand en Allemagne.

Sachant que les personnels des établissements de l'AEFE ne peuvent prétendre à une bourse de l'Agence pour leurs enfants, cette suppression soudaine entraînera une perte financière conséquente et ne permettra pas d'assurer les engagements financiers qu'ils ont pris cette année pour leurs enfants : à savoir le coût des études, du logement et des trajets (éloignement entre le lieu des études et le domicile des parents).

Aussi, nous sollicitons de votre part de bien vouloir reconsidérer cette décision imprévue aux conséquences financières non négligeables pour les personnels concernés.

En vous remerciant de l'attention toute particulière que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Michel Laissale